



Système Interministériel pour la Gestion Nominative des Administrateurs Civils (SIGNAC)

SIGNAC, c'est quoi ?

Les administrateurs civils constituent un corps unique à vocation interministérielle relevant du Premier Ministre. Ils sont rattachés pour leur gestion à l'administration dans laquelle ils sont affectés, mais certains actes de gestion relèvent de la Direction Générale de l'Administration et de la Fonction Publique (DGAFP).

Cette dimension interministérielle se traduit notamment par l'existence d'une Commission Administrative Paritaire Interministérielle (CAPI) placée auprès du Premier Ministre.

La nécessité d'outiller le **suivi de la gestion des administrateurs civils au niveau interministériel** a été affirmée à plusieurs reprises au cours des dernières années.

La DGAFP a décidé de concevoir une application ayant pour vocation :

- **d'optimiser et sécuriser le suivi de la gestion administrative de ce corps ;**
- **de fiabiliser les données statistiques relatives au corps.**

En 2015, la DGAFP a choisi de confier le développement de cette application au CISIRH.

SIGNAC s'adresse à l'**ensemble des administrations employant des administrateurs civils** ainsi qu'à la DGAFP ;

À terme, des évolutions permettant d'ouvrir l'application aux administrateurs civils eux-mêmes (par exemple pour mettre à jour des informations les concernant), voire aux membres des CAPI (par exemple pour les données qui sont présentées en CAPI), pourraient être envisagées.

Les apports de SIGNAC

- Il facilite et sécurise la **préparation des CAPI** ;
- Il améliore la **connaissance du corps interministériel** (statistiques et requêtes) ;
- Dans un palier à venir, il facilite la **gestion des élections professionnelles** de ce corps.

Comment fonctionne SIGNAC ?

- Les ministères déposent dans SIGNAC les données à partir d'extraction de leurs systèmes d'information (SIRH). Il s'agit de données nécessaires pour le bon déroulement des procédures interministérielles (principalement l'accès au corps et les promotions dans le corps) ;
- SIGNAC contrôle les données, les retraites, effectue des calculs et prépare les documents examinés en CAPI ;
- SIGNAC permet de gérer les phases post-CAPI : production des arrêtés et décrets, production des statistiques.

The screenshot displays the SIGNAC web application interface. At the top, the user is identified as 'Dga/p DGAFP' and is logged in. The main navigation menu on the left includes 'Accueil', 'Campagne', 'Agents', 'Annuaire', 'CAPI', 'Ministères', and 'Référentiels'. The central content area shows the 'Accueil' page with a version number of 1.0.1. A 'Notifications' section lists two items: 'Le ministère de l'agriculture n'a toujours pas validé la liste des agents proposés pour l'avancement ACHC Relanceur' and 'Le ministère de l'éducation n'a toujours pas validé la liste des agents promouvables pour l'avancement ACHC Relanceur'. Below this, the 'Réception des fichiers ministères' section features two progress bars: a green bar for 'CAPI ACHC Juin 2015' at 100% and a blue bar for 'CAPI ACAG Déc 2015' at 25%. The footer includes the copyright notice 'Copyright © 2016 CISIRH. Tous droits réservés.' and the date '15/01/2018 18:10'.

Contactez nous !

innovation.cisirh@finances.gouv.fr

Suivez toute l'actualité du projet

Sur internet à l'adresse

<https://pissarho.cisirh.rie.gouv.fr>